

## **27 octobre, jour de jeûne et de prière**

Lors de l'audience de mercredi dernier, le pape François a appelé à une journée de jeûne et de prière, de pénitence pour demander à Dieu la paix en Israël et en Palestine. Le prélat de l'Opus Dei, dans son message du 21 octobre, a encouragé les gens à faire preuve de générosité.

26/10/2023

Nos pensées vont également aujourd'hui vers Israël et la

Palestine. Les victimes sont de plus en plus nombreuses et la situation à Gaza est désespérée. Nous vous demandons donc de faire tout votre possible pour éviter une catastrophe humanitaire !

On s'inquiète d'une éventuelle prolongation du conflit, alors qu'il y a déjà de nombreux fronts de guerre ouverts dans le monde. Arrêtez les armes ! Faites entendre le cri de paix des peuples, des peuples, des enfants ! Frères et sœurs, la guerre ne résout aucun problème, elle ne fait que semer la mort et la destruction, accroître la haine et multiplier les vengeances. La guerre annule l'avenir. J'exhorté les croyants à ne prendre qu'un seul parti dans ce conflit : celui de la paix ; pas en paroles, mais dans la prière, dans un dévouement total.

Dans cet esprit, j'ai décidé d'appeler à une journée de jeûne et de prière, de

pénitence, le vendredi 27 octobre, à laquelle j'invite les sœurs et les frères des différentes confessions chrétiennes, ceux des autres religions et tous ceux qui ont à cœur la cause de la paix dans le monde à s'associer de la manière qu'ils jugeront la plus opportune.

Ce soir-là, à 18 heures, à Saint-Pierre, nous vivrons, dans un esprit de pénitence, une heure de prière pour implorer la paix, la paix dans ce monde. Je demande à toutes les Églises particulières de participer en préparant des initiatives similaires impliquant le Peuple de Dieu.

---

Lien en relation : [12 conseils de saint Josémaria pour obtenir la paix](#)

---

pdf | document généré  
automatiquement depuis [https://  
opusdei.org/fr-be/article/27-octobre-  
jour-de-jeune-et-de-priere/](https://opusdei.org/fr-be/article/27-octobre-jour-de-jeune-et-de-priere/) (24/02/2026)